

CLASSE A HORAIRES AMENAGES

FOOTBALL 2024 - 2025



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE



**COLLEGE MARC CHAGALL
15 RUE DE LA MARE – BP 37
17139 DOMPIERRE SUR MER**

Téléphone : 05.46.35.35.77

Courriel : ce.0171210y@ac-poitiers.fr

PRINCIPALE	Mme LENOIR Stéphanie
PROFESSEUR RESPONSABLE	Mme BOUARD Murielle
CONSEILLERES PRINCIPALES D'EDUCATION	Mme MONNEREAU Sandrine Mme CHAMROEUVEN Marie
RESPONSABLE TECHNIQUE	M. JEANNEAU Kilian
CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL	M. ATEBA-MEBO Karl

DATES A RETENIR

RENOI DES DOSSIERS COMPLETS par courrier ou par mail :
Déla de rigueur : maximum le jeudi 02 mai 2024 au collège Marc Chagall.

TESTS SPORTIFS AU STADE BUREAU DOMPIERRE-SUR-MER :
Vendredi 31 mai 2024 à 17h30.

ENVOI DES NOTIFICATIONS D'ADMISSION par mail :
à la suite de la commission et des affectations prévues fin juin 2024.

Les entraînements se déroulent sur les terrains de sport mis à la disposition du collège par la commune de Dompierre-Sur-Mer.

I. LA VIE SCOLAIRE

Le maintien en classe à horaires aménagés football est subordonné à un travail scolaire assidu et au respect du règlement intérieur de l'établissement.

II. L'ADMISSION

Au moment de l'inscription, les parents et l'élève prennent l'engagement de suivre sur l'année entière la classe football en cas d'admission.

Ce dossier ne peut en aucun cas motiver une demande de dérogation, seuls les élèves relevant du secteur de la carte scolaire peuvent candidater.

1) Sur le plan scolaire

L'admission en classe à horaires aménagés football est subordonnée à :

- La prise en compte du comportement général de l'élève
- L'examen des résultats scolaires.

Le niveau de recrutement concerne les élèves qui rentrent en classe de 6ème à la rentrée de septembre 2024.

2) Sur le plan médical

Votre enfant doit subir un examen médical que vous pouvez effectuer auprès du médecin de votre choix.

Au cours de la scolarité en classe à horaires aménagés football, un suivi médical régulier est préconisé.

3) Sur le plan sportif

Votre enfant devra être capable de satisfaire à un certain nombre de tests physiques et techniques de la Fédération Française de Football, adaptés à leur catégorie :

Tests physiques (20 points)	Vitesse : 20m
Tests techniques (20 points)	Parcours chronométré de conduite de balle. 30 jonglages du pied droit. 30 jonglages du pied gauche. 30 jonglages de la tête.
Observation jeux (60 points)	Jeux réduits avec/sans gardien de but.

Tests sportifs au stade Bureau de Dompierre-Sur-Mer le vendredi 31 mai 2024 à 17h30.

Les membres du jury

Le jury présidé par la principale du collège est composé :

- du professeur d'EPS coordinateur du collège
- d'un responsable technique représentant le comité de football de la Charente Maritime
- de l'intervenant technique de la classe.
- de la conseillère principale d'éducation

Le jury procédera à l'étude des dossiers tant sur le plan technique que pédagogique.
La décision du jury est définitive et ne donnera lieu à aucune révision.

Cette décision vous sera transmise, par mail, suite à l'affectation des élèves par la DSDEN **fin juin 2024**.

III. LA PRATIQUE SPORTIVE

4 heures sont consacrées chaque semaine à la pratique du football en plus des heures d'éducation physique et sportive prévues aux enseignements.

La pratique du football est assurée par un intervenant titulaire d'un brevet d'état 2° degré.

D'autre part, le professeur d'EPS, responsable pédagogique de la section, assure la coordination des activités scolaires et sportives.

Les élèves participent obligatoirement aux activités ponctuelles ou non de l'association sportive du collège (ex : le cross).

Les élèves doivent obligatoirement être licenciés dans un club de football affilié à la Fédération Française de Football et doivent être licenciés à l'Association sportive du collège.

IMPORTANT

LES DEUX FICHES SUIVANTES : CANDIDATURE et CONTROLE MEDICAL, doivent être retournées au collège pour **le jeudi 02 mai 2024** DERNIER DELAI, accompagnées des bilans des évaluations des 2 années scolaires 2022/2023 et 2023/2024.

**FICHE DE CANDIDATURE A L'ADMISSION
EN CLASSE A HORAIRES AMENAGES FOOTBALL**

NOM du joueur/de la joueuse (majuscules) :

Prénom :

Né(e) le : _____ à _____

Classe (rentrée 2024) 6ème

JOUEUR/JOUEUSE du CLUB de :

N°de licence obligatoire :

CATEGORIE : (années de naissance 2012/2013) **U11 - U12**

Poste joué :

GAUCHER ou DROITIER (Entourer la mention)

RESPONSABLE LEGAL(E) DU CANDIDAT/DE LA CANDIDATE

NOM (majuscules)

Prénom

Profession

Adresse complète :

Téléphone :

Courriel : @.....

Ou à défaut autre n° permettant de joindre la famille

Téléphone _____ chez M _____

Demande l'inscription de mon enfant au test de recrutement pour l'admission en classe à horaires aménagés football.

Fait à _____

le _____

Le (la) candidat(e),

Le(la) responsable légal(e),

AVIS DE L'ENTRAINEUR : (niveau technique, intelligence du jeu, motivation, état d'esprit, investissement)

Nom de l'entraîneur :

Signature :

AVIS DU PROFESSEUR DES ECOLES :

Niveau scolaire :

Travail :

Comportement général :

Comportement, respect d'autrui :

Engagement physique :

Motivation, sens de l'effort :

Nom du professeur :

Signature

Vu le directeur de l'école primaire,

Vu le président du Club,

Le

Le

FICHE DE CONTROLE MEDICAL EN VUE D'UNE PRATIQUE PHYSIQUE INTENSE

NOM

Prénom

Domicile

Club

Discipline pratiquée

Date de naissance

Catégorie d'âge

Antécédents médicaux et chirurgicaux Vaccinations	
Morphologie Appareil locomoteur Trouble de la statique Rachis Membres supérieurs Membres inférieurs	
Appareil cardio-vasculaire Pouls tension artérielle Auscultation Test d'effort	
Appareil respiratoire Spirométrie Auscultation Perméabilité nasale	
Observations	

Date :

Signature et tampon du médecin